

L'ajournement

Monsieur l'Orateur, je crois que je dois partir; permettez-moi donc de dire qu'il est 10 heures.

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office, en conformité de l'article 40 du Règlement.

LA SANTÉ—LES MESURES GOUVERNEMENTALES DE LUTTE
CONTRE LES MALADIES CARDIO-VASCULAIRES

L'hon. Stanley Haidasz (Parkdale): Monsieur l'Orateur, le 1^{er} février, au début du mois traditionnellement consacré à la lutte contre les maladies du cœur, j'ai demandé au ministre de la Santé et du Bien-être social (M^{lle} Bégin) quelles nouvelles initiatives elle avait prises afin d'aider les Canadiens à lutter contre les maladies cardio-vasculaires. Ce sont les statistiques concernant la prolifération de ces maladies, en dépit du perfectionnement des techniques médicales et chirurgicales, qui m'ont incité à poser cette question. Bien qu'on ait enregistré une baisse sensible des décès dus aux maladies cardio-vasculaires, celles-ci sont encore responsables au premier chef de la morbidité et de la mortalité au Canada. En fait, les maladies cardio-vasculaires causent le décès d'environ 77,000 Canadiens. Des statistiques récentes révèlent également qu'environ 2.5 millions de Canadiens souffrent d'une forme ou d'une autre de maladie cardio-vasculaire.

● (2202)

Ce genre de cas prend l'ampleur d'une épidémie, et pourtant les autorités gouvernementales responsables de la santé ne trouvent pas aux troubles cardio-vasculaires de caractère épidémique. Voilà pourquoi les mesures prises à tous les paliers de gouvernement sont rares et insuffisantes. Les troubles cardio-vasculaires dans notre pays sont causés d'absentéisme, de production réduite, de perte de rémunération, d'invalidité chronique et de mort et, sur le seul plan économique, représentent pour le Canada une perte dépassant 200 millions de dollars chaque année. Et surtout, les tragédies et les souffrances humaines sont incalculables.

On sait que l'artériosclérose est une maladie à facteurs multiples, tels l'obésité, l'hypertension, l'usage du tabac et le reste. La recherche médicale a accompli jusqu'ici de grandes réalisations pour lutter contre certaines formes de cette maladie. Mais il est clair que la maladie de l'artère coronaire, par exemple, est une maladie à facteurs multiples. Bien des facteurs y sont en effet reliés de manières relativement constantes mais inconnues. On peut contrôler ou empêcher d'agir beaucoup de ces facteurs. Il y a donc espoir de mettre au point un traitement préventif passablement efficace.

Ce traitement peut devenir plus efficace si on poursuit les recherches nécessaires sur ces facteurs. Il faut donc faire plus de recherche dans le domaine des troubles cardio-vasculaires et mieux informer le public à cet égard. La Fondation canadienne du cœur a pris de nombreuses initiatives dans ce domaine et ses membres et les travailleurs bénévoles accom-

[M. Nowlan.]

plissent un travail énorme dont il convient de les féliciter. Toute aide financière accrue provenant de tous les paliers de gouvernement tout autant que du public serait bénéfique et grandement appréciée par les travailleurs de la santé et particulièrement par les gens directement ou indirectement victimes de troubles cardio-vasculaires.

On sait, depuis nombre d'années, que la plupart des décès attribuables à un infarctus aigu du myocarde, la cause la plus répandue de mort au Canada, se produisent dans les deux heures suivant le début des symptômes et résultent directement de troubles du rythme cardiaque. Un traitement efficace, par l'électricité et les médicaments, de l'arythmie a réduit le taux de mortalité dans les hôpitaux mais non pas au foyer. C'est donc dire que pour réduire sensiblement le nombre de décès attribuables à l'infarctus aigu du myocarde et à d'autres causes de mort subite, une réorganisation majeure des services médicaux d'urgence s'impose. Comme première tâche essentielle, il faut renseigner le public sur les méthodes de base de soutien de la vie, comme par exemple la réanimation cardio-pulmonaire.

Ensuite, on devrait pouvoir assurer, dans les délais les plus courts, les services d'un personnel d'ambulance hautement qualifié. Encore ici, le public doit être mieux renseigné et le personnel mieux qualifié, ce qui veut dire, plus de ressources financières. Mais par-dessus tout, il faut une politique provinciale et nationale cohérente.

En conséquence, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{lle} Bégin) peut prendre de plus grandes initiatives et affecter de plus amples ressources pour relever ce nouveau défi. Une vigoureuse campagne d'initiative fédérale s'impose d'urgence. Le ministre pourrait convoquer une réunion, dans un avenir rapproché, des ministres provinciaux de la Santé et de la profession médicale, pour lancer un programme complet et coordonné, à tous les niveaux gouvernementaux, de lutte contre cette épidémie insidieuse. En mobilisant toutes les ressources nécessaires, on pourrait de beaucoup réduire l'incidence des maladies cardio-vasculaires.

M. W. Kenneth Robinson (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je félicite le député de Parkdale (M. Haidasz) de son intervention très complète. L'honorable représentant est très estimé comme médecin et comme député soucieux du bien-être de ses commettants et des Canadiens en général.

● (2207)

Je suis heureux de pouvoir répondre que le gouvernement a adopté une série de nouvelles mesures qui, je l'espère, aideront les Canadiens à lutter contre les maladies cardio-vasculaires. Dans de nombreux services du ministère de la Santé et du Bien-être social, on applique des programmes qui auront probablement des conséquences sur la prévention et le contrôle des crises cardiaques, des attaques et autres problèmes reliés au système cardio-vasculaire.

Notre mode de vie détermine souvent quand et comment nous mourrons et c'est particulièrement vrai quand il s'agit des crises cardiaques. Par conséquent, la prévention des décès prématurés causés par des maladies de cœur est le but ultime des efforts accrus du ministère pour aider les Canadiens à adopter des modes de vie plus sains.